

LA QUALITE DE L'AIR VAL D'ILLE - AUBIGNE

Bilan territorial 2019

L'EDITO

Ce bilan s'appuie sur les trois composantes qui font le métier de notre association : l'inventaire des émissions, les mesures fixes et les outils de modélisation.

Globalement la qualité de l'air en Bretagne est satisfaisante mais il reste quelques jours avec une qualité de l'air dégradée pouvant porter atteinte à la santé des plus fragiles.

Nous profitons de cet édito pour vous informer que le calcul de l'indice de la qualité de l'air va évoluer à partir du 1^{er} janvier 2021. Les seuils qui permettent de qualifier la qualité de l'air ont été légèrement modifiés dans le but d'une harmonisation européenne et le polluant PM2.5 a été intégré à l'indice.

Nous vous remercions de l'intérêt et du soutien que vous apportez à Air Breizh. Nous vous invitons à partager ce document et à le diffuser afin de faire naître les initiatives qui permettront localement et régionalement d'améliorer la qualité de l'air.

Bonne lecture.









Chiffres clés de la surveillance en Bretagne



17 stations de mesures

Mesures de polluants réglementés

(PM, O₃, NO₂) et

de polluants d'intérêt

(Carbone suie, NH₃, H₂S, spéciation PM...)



15 études dont 12 campagnes de mesures

à la demande des collectivités et des services de l'Etat



Analyse des pesticides dans l'air

Participation à la CNEP

(Campagne nationale exploratoire des résidus de pesticides dans l'air ambiant)

55 demandes d'exports de données de l'inventaire des émissions v3

dont 70% pour des collectivités

Développement de 3 modèles urbains



(Brest Métropole/ Rennes Métropole / St-Brieuc Armor Agglomération)



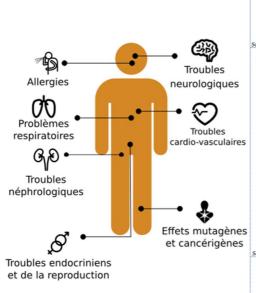
5300 inscrits aux alertes



1300 abonnés au bulletin de l'air

Effets de la pollution de l'air sur la santé

Des effets immédiats ou à long terme



La qualité de l'air est l'une des 1ères préoccupations environnementales des bretons

Cource: Baromètre santé-environnement, ORSB, 2014

La pollution particulaire est responsable de:

et 48 283
en France

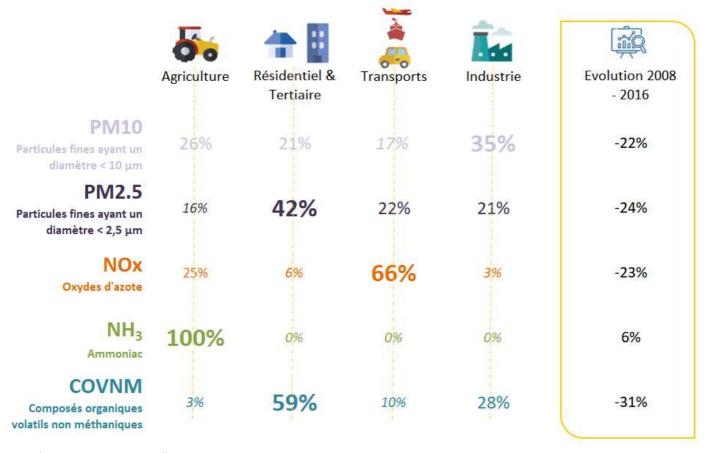
ource: Base geodes, Santé Publique France, 2016

1 breton sur 5 déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé

D'où vient la pollution sur le territoire ?

Zoom sur les émissions de 5 polluants

(en 2016)



En gras le secteur majoritaire par polluant

Répartition et évolution des émissions atmosphériques sur le territoire de Val d'Ille – Aubigné (Source : Inventaire des émissions d'Air Breizh v3)

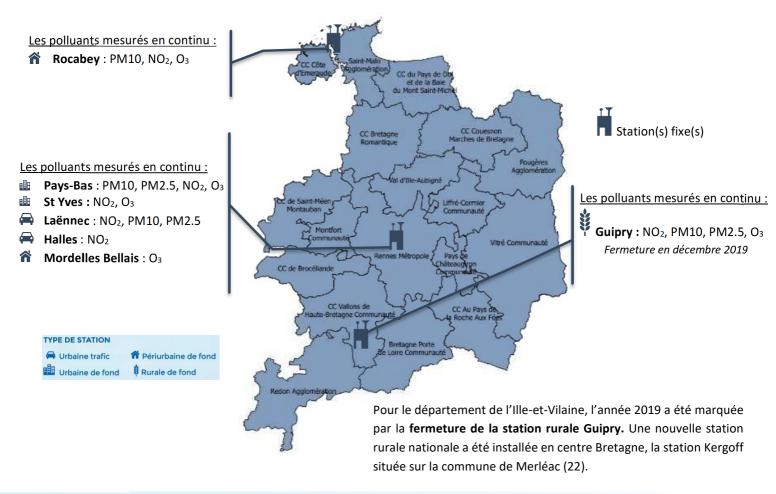
Emissions - Concentrations

La qualité de l'air résulte d'un équilibre complexe entre quantité de polluants rejetés dans (émissions) et différents phénomènes auxquels ces polluants vont être soumis une fois dans l'atmosphère sous l'action de la météorologie : transport, dispersion sous l'action du vent et de la pluie, dépôts ou réactions chimiques des polluants entre eux ou sous l'effet du soleil.



Quelle surveillance sur mon territoire?

Le territoire de Val d'Ille – Aubigné ne dispose pas de station de mesures : d'autres dispositifs, tels que la modélisation régionale, permettent cette surveillance. Sont présentées ci-dessous les stations de mesures du département :



Des épisodes marqués par les saisons!

En période hivernale ou printanière :

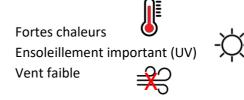
Episode de pollution particulaire

Températures froides
Conditions anticycloniques
Peu de dispersion

Augmentation des émissions de particules liées au chauffage, à l'agriculture, aux transports Et/ou apport massif de masses d'air polluées

En période chaude :

Episode de pollution à l'ozone

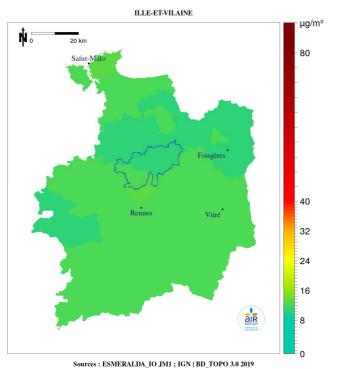


Formation de l'ozone (O₃) à partir de précurseurs (COV, NOx)

Quelle qualité de l'air en 2019 ?

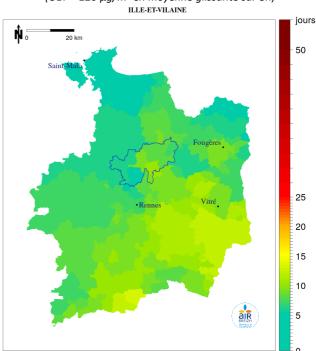
La pollution chronique par la modélisation

Particules fines PM10 Concentration moyenne annuelle (Valeur limite réglementaire = 40 μg/m³)



La répartition des niveaux de PM10 est homogène sur le territoire. Les concentrations modélisées sont inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire. **Des épisodes de pollution ponctuels peuvent cependant survenir.**

Ozone O₃
Nombre de jours de dépassement de l'objectif à long terme (OLT)
(OLT = 120 μg/m³ en moyenne glissante sur 8h)



L'objectif à long terme de l'ozone n'est pas respecté sur l'ensemble de l'agglomération, avec jusqu'à 11 jours de dépassements modélisés en 2019.

Sources: ESMERALDA_IO JM1; IGN | BD_TOPO 3.0 2019

En 2019, uniquement des épisodes particulaires...







Niveau déclenché :

Pas d'épisode de pollution

Déclenchement d'une procédure

En 2019, seules les **particules fines PM10** ont été concernées par des épisodes de pollution et le déclenchement de procédure d'information / recommandation ou d'alerte sur persistance.

Bretagne (BZH)

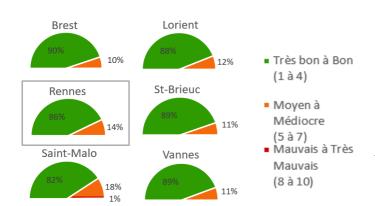


Quelle qualité de l'air en 2019?

L'indice de qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air, compris entre 1 et 10, est calculé pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. En Bretagne, il est déterminé à partir des concentrations de trois polluants : le dioxyde d'azote (NO_2), l'ozone (O_3) et les PM10. À chaque polluant correspond un sous-indice calculé à partir des concentrations mesurées. Ces sous-indices sont calculés à partir des maxima horaires pour le NO_2 et l' O_3 et des moyennes journalières pour les PM10. L'indice retenu est le plus élevé des sous-indices considérés.

À défaut de station de mesures sur le territoire, les données présentées sur cette page sont celles des stations de mesures de Rennes.



313 jours « Très bon à Bon » (dont 23 jours « Très bon »)

Le mois de juillet a présenté le plus d'indices moyens à médiocres avec comme polluant déterminant : l'ozone.

La comparaison aux valeurs réglementaires annuelles

| Polluants | Respect des valeurs réglementaires annuelles Sur le département* | Commentaires |
|------------------------------------|--|---------------------------------|
| Dioxyde d'azote (NO ₂) | ✓ | |
| Particules PM10 | ✓ | Quelques dépassements ponctuels |
| Particules PM2.5 | ✓ | |
| Ozone (O ₃) | Xolt | |

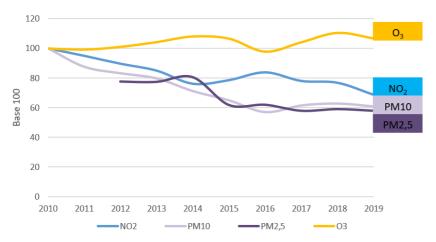
*D'après les mesures sur les stations de Rennes et Saint-Malo (sauf pour les PM2.5)

: valeurs réglementaires respectées - X : valeurs réglementaires non respectées

OLT : Objectif à Long Terme

En 2019, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées par les stations de mesures de Rennes et St-Malo, hormis l'objectif à long terme pour l'O₃ (protection de la santé humaine et de la végétation). Notons la survenue d'épisodes de pollution en 2019 pour les PM10 uniquement. Les PM2.5 sont mesurées à Rennes.

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2010 en Bretagne



Les concentrations de fond en Bretagne marquent globalement une diminution depuis près de 10 ans.

Seule exception toutefois **l'ozone**, pour lequel les niveaux restent assez stables, avec de légères variations inter-annuelles (+/- 10 %), liées aux conditions météorologiques plus au moins favorables à sa formation.

Zoom sur un polluant...

L'Ammoniac (NH₃) est un polluant

gazeux odorant émis principalement par les activités agricoles (rejets organiques de l'élevage, engrais azotés...). L'industrie et le transport routier sont des sources d'émissions de moindre importance.

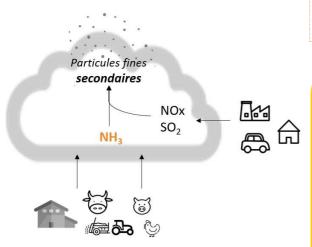
Effets sur l'environnement



Précurseur de particules fines secondaires : au printemps, l'ammoniac participe à l'augmentation des concentrations en particules fines PM10.



 Participe à l'acidification des sols, au développement d'algues et à la dégradation de la qualité de l'eau.



Vers une stratégie de surveillance en Bretagne ?



La région bretonne émet 15 % des émissions nationales d'ammoniac (pour 5% de la superficie et de la population nationale).



En 2019, Air Breizh a travaillé sur une stratégie de surveillance de l'ammoniac disponible sur le site internet (rubrique Publications).

Qualité de l'air et mobilité

Les piétons et les cyclistes moins exposés à la pollution

Exposition selon le mode de transport (ORAMIP 2015)



Les pistes cyclables séparées sont à privilégier

Exposition du cycliste à la pollution (Airparif 2008)



- L'usage du vélo est largement bénéfique pour la santé
- Pour de petits trajets (<6 km) le vélo est plus rapide que la voiture





Agrément du ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne

Nos missions



Mesurer

et prévoir les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.



Informer

les services de l'état, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air en Bretagne.



Etudier

et évaluer la pollution atmosphérique liée aux différentes activités.



Sensibiliser

pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.



https://www.airbreizh.asso.fr/

3 rue du Bosphore – Tour Alma 8ème étage – 35200 Rennes

